MARCHÉS DES ORGANISMES DE SECURITE SOCIALE

Code de la commande publique du 1er avril 2019 et ses annexes

L'Arrêté du 19 juillet 2018, portant réglementation sur les marchés passés par les Organismes de Sécurité Sociale

BORDEREAU DE PRIX UNITAIRES (BPU)

Annexe 1 à l'ATTRI1

Objet du marché :

Appui à l'élaboration du Schéma Départemental des Services aux Familles de la Moselle

N° du marché : 2026Mserv01

Identification de l'organisme

Caisse d'Allocations Familiales de la Moselle
4, boulevard du Pontiffroy
57774 Metz Cedex 9

Date et heure limites de remise des offres :

Vendredi 20 novembre 2026 à 16 heures

Metz, le 16 octobre 2026

ANNEXE 1 l'Acte d'engagement (ATTRI1) - BORDEREAU DE PRIX UNITAIRES (BPU)

PHASES	DESIGNATION – Art 4 du CCP - Livrables	NOMBRE DE JOURS *	PRIX UNITAIRE HT/J	PRIX TOTAL HT
1	**Evaluation synthétique et opérationnelle**			
	Rapport évaluation synthétique du SDSF 2021-2026 (Principaux constats et enseignements)			
2	**Actualisation du diagnostic territorial**			
	Rapport de diagnostic complet			
	Typologie des EPCI mosellans			
	Fiches synthétiques sur les enjeux du département			
	Cartographie des territoires prioritaires (zones blanches)			
	Synthèse projective des schémas de planification de l'accueil jeune enfant			
	Restitution des apports issus des démarches participatives (focus groupes)			
	Mise en œuvre des bonnes pratiques ou actions innovantes			
3	**Orientations stratégiques du futur SDSF 2027-2030**			
	Document de présentation des orientations stratégiques du futur SDSF			
	Un plan d'action opérationnel, structuré par axes stratégiques			

	Elaboration de scénarios prospectifs de déploiement des services aux familles, déclinés selon plusieurs hypothèses (développement optimal, intermédiaire et minimal), accompagnés des doctrines et conditions de mise en œuvre associées			
	Cadre d'indicateurs de suivi et d'évaluation, intègrent les indicateurs nationaux réglementaires ainsi que des indicateurs complémentaires adaptés.			
	MONTANT TOTAL HT			
	MONTANT TVA 20%			
	MONTANT TOTAL TTC			

* La colonne "**Nombre de jours**" est à renseigner par le candidat.

Elle correspond à l'estimation du temps nécessaire à la réalisation des prestations et livrables décrits au présent BPU.

Cette estimation engage le titulaire sur les moyens qu'il entend mobiliser pour atteindre les objectifs du marché.

En toute lettres :

.....

.....

Fait à, Le

Signature :